

CONTRAT DE DOMICILIATION ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Entre les soussignés

La société **Tunisia Lease Center « TLC »** SARL immatriculée auprès du Registre de Commerce de Ariana sous le n°B03172952010, Matricule Fiscale n°000/MA/1168972D, sise à Avenue 18 janvier Ariana Center escalier C bureau C 408, représentée aux fins des présentes par son co-gérant Monsieur CHAFII Maher titulaire de la CIN N° 05190479 délivrée le du 05/09/2017 ou par son responsable d'agence Raies Ahlem titulaire de la CIN n°047424905. du 30-06- 2013 ou Mlle Arwa Somia CIN n° 08747512 délivrée le 03/12/2009.

Ci après dénommé le « PRESTATIRE »

D'une part

L'association « **WALLAH WE CAN** » MF n°000/N/P/1526532/C représentée par Monsieur Lotfi ben hamadi titulaire du CIN n° 04576708 délivrée le 2018-11-01 demeurant en 16 RUE DE PALESTINE 1 ère étage 1002 Tunis .

Ci après dénommé le « CLIENT » D'autre part

Etant préalablement exposé ce qui suit :

- Que Tunisia Lease Center ou le PRESTATIRE étant une association qui intervient dans les activités touchant au secteur de prestations des services administratifs au profit des entreprises dont la domiciliation ainsi que les services accessoires dont pourrait avoir besoin les domiciliés, comme la réception téléphonique, la gestion de courrier, l'accueil de la clientèle, les travaux de bureau etc...
- Que Monsieur Lotfi ben hamadi gérant(e) de l'association « **WALLAH WE CAN** » ou CLIENT s'est rapproché du PRESTATIRE pour lui demander de bénéficier de services de domiciliation ainsi qu'éventuellement de ses services associés et le PRESTATIRE a accepté sa demande.
- Que la présente domiciliation est régie par la réglementation en vigueur ainsi que par les présentes conditions particulières et les conditions générales annexées aux présentes, lesquelles conditions forment entre elles un tout indivisible.
- Que les parties déclarent bien connaître, accepter et valider les dérogations au droit commun.

Ceci étant, il a été approuvé les conditions particulières suivantes

Article 1 : objet

Le PRESTATIRE donne en domiciliation partagée ou domiciliation au CLIENT qui l'accepte, dans l'adresse suivante : **16 Rue Palestine 1er étage Tunis** . Il demeure entendu entre les parties que ladite domiciliation s'entend tel qu'elle est définie à l'article 1 des conditions générales du présent contrat. En plus des services de domiciliation, le CLIENT peut bénéficier des services associés offerts par le PRESTATIRE tels que définis à l'article 2 des conditions générales du présent contrat.

Article 2 : Durée

La présente domiciliation est consentie et acceptée pour une durée de **douze mois** entière et consécutifs qui commence à courir le **02-10-2019** pour finir le **01-10-2020**. La présente domiciliation est renouvelable par tacite reconduction pour une période d'égale durée, sauf congé donné par l'une des parties à l'autre moyennant le respect d'un préavis d'un mois adressé en la forme recommandée avec accusé de réception. En cas de résiliation anticipée du présent contrat, -prestataire se réserve le droit d'informer l'administration fiscale de ladite résiliation et le client assumera pleinement sa responsabilité au sujet de la domiciliation de son entreprise.

Article 3 : Prix de domiciliation

La présente domiciliation, tel que définie à l'article 1 des conditions générales, est consentie et acceptée moyennant un montant **annuel de 360,000 DT HTVA, TVA 68,400 DT et droit de timbre 0.600 DT soit 429,000 DT TTC**, que le CLIENT s'oblige à payer d'avance. En cas de renouvellement du présent contrat, la prestation supportera dès la deuxième année une majoration de 5% par an. L'utilisation par le CLIENT de tout autre service associé fourni par le PRESTATIRE, tel que défini à l'article 2 des conditions générales, fera l'objet d'une facturation séparée et détaillée selon les tarifs communiqués au CLIENT lors de la signature du présent contrat. Ils sont payables Mensuellement à réception de la facture correspondante.

Fait à Tunis en tant d'exemplaires que de droit Le **02-10-2019**

LE PRESTATIRE (Signature et Cachet)

LE CLIENT (Mention lu et approuvé et signature)

TLC Ag. Tunis
MF: 1168972D/M000

19303467
2019
10/2019
94888
10/2019

(Signature)

Vu Pour Régularisation de Signature de: **Lotfi Ben Hamadi** 221
2850
qui (ont) Justifié de son (Leur) Mention ci-dessus indiquées:
N° d'Inscription au Registre de Commerce de la Municipalité de Tunis: _____
Somme Perçue: _____
N° et Date de Quittance: _____ TUNIS Le **07 OCT 2019**
Signature *(Signature)*

Lotfi GHAFFARI